

Le dossier des *Lettres persanes* Notes sur les Cahiers de corrections

L'article que nous publions ici a paru pour la première fois dans la *Revue historique de Bordeaux*, 2 (1963), p. 41-87. Nous avons modifié les références des *Pensées*, citées à l'origine dans l'édition procurée par le baron de Montesquieu (*Pensées et fragments inédits*, Bordeaux, 1899-1901, 2 vol.) et au *Catalogue de la bibliothèque de Montesquieu*, cité dans l'édition qu'avait donnée Louis Desgraves, Genève, Droz, 1954.

Bien connu depuis sa découverte par H. Barckhausen en 1897 dans les archives du château de La Brède¹, le dossier des *Lettres persanes* a été constitué par Montesquieu après que le libraire Huart² lui eut demandé une réédition de l'ouvrage à la fin de 1752³. Dans cette intention – et bien que cette réédition soit restée à l'état de projet⁴ – Montesquieu revit et

1. Cf. la préface de H. Barckhausen, in *Montesquieu, Lettres persanes, édition revue et annotée d'après les manuscrits du château de La Brède...* (Paris, 1897), p. VII-X, et dans l'édition tirée de cet ouvrage par la Société des textes français modernes (Paris, 1913), t. I, p. V-VII.

2. Aucune notice n'est consacrée au libraire Huart. L'histoire de sa profession à Paris et à cette époque reste mal connue. Dans sa correspondance, Montesquieu nous apprend seulement que le libraire, avec qui il entretenait des relations suivies, habitait rue Saint-Jacques, « près la fontaine Saint-Séverin » (voir *Œuvres complètes de Montesquieu*, publiées sous la direction de A. Masson, Paris, Nagel, 1950-1955, t. III, p. 1297, lettre à Grosley, 8 avril 1750) [cité désormais Masson].

3. La lettre où Montesquieu fait allusion à cette demande est souvent citée : « Huart veut faire une nouvelle édition des *Lettres persanes*, mais il y a quelques *juvenilia* que je voudrais auparavant retoucher... » (Lettre à Guasco, 4 octobre 1752, Masson, p. 1441).

4. Il semble que ce soit Montesquieu qui ait empêché cette publication, si l'on se rappelle qu'au début de 1754 et parlant du *Lysimaque*, il déclare : « Je suis dans des circonstances où je ne dois rien imprimer [...] » (lettre à La Beaumelle, 12 janvier 1754, Masson, p. 1486). Même hésitation à propos de son *Arsace* : « Tout bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon roman d'*Arsace* à l'imprimeur [...] » (Lettre à Guasco, 8 décembre 1754, Masson, p. 1527). Il existe bien une édition de 1754, où figure *in fine* du tome II, p. 1-28, un supplément donnant, en un fascicule à part et sans les incorporer dans l'ensemble du recueil, les *Quelques réflexions sur les Lettres persanes*, les principales corrections et le texte de huit lettres entièrement nouvelles, tandis que trois autres, figurant également dans ce supplément, avaient déjà paru dans l'édition de 1721, désignée sous le sigle B par les critiques. On en trouvera un

corrigea son texte dans les dernières années de sa vie⁵. Le dossier, longtemps oublié, souvent utilisé par les critiques modernes⁶, est maintenant conservé à la Bibliothèque nationale où il porte la cote N.a.fr 14365⁷ ; il comprend, dans son état actuel, outre des feuillets détachés⁸, trois cahiers de format et d'épaisseur différents dont deux⁹ sont consacrés aux variantes

exemplaire, non pas à la Bibliothèque nationale, mais à la Bibliothèque de l' Arsenal sous la cote 8° BL 31936. Sur les problèmes que posent cette édition et ce supplément, qui furent publiés dans des conditions mal connues, voir ci-dessous p. 80-81. Pour trouver ces corrections des *Lettres persanes* fondues dans le texte et publiées par les éditeurs d'après des manuscrits voisins des nôtres, il faut se référer au tome III des *Œuvres complètes* parues en 1758, désigné par les critiques sous le sigle D et reproduit en fac-similé dans Masson, t. I [3^e partie], p. 1-347.

5. L'explicit du petit cahier fournit la seule datation qu'on connaisse. On y lit en effet : « Fin des corrections des *Lettres persanes*, 1754 » (F° 118). Ni en 1753, ni en 1754, Montesquieu ne fait directement allusion, dans sa correspondance, à la révision des *Lettres*. À défaut de texte formel, on relève tout au plus des indications tirées de cette même correspondance. Le 3 décembre 1753, Montesquieu annonce à la duchesse d'Aiguillon qu'il lui apportera les « chapitres » demandés. « Vous les corrigerez, lui dit-il, et vous me direz : “je n'aime pas cela et vous ajouterez : il fallait dire ainsi” » (Masson, t. III, p. 1481). S'agit-il de l'*Essai sur le goût* auquel Montesquieu travaille alors ou des *Lettres persanes* ? Rien n'est certain. Il faut se rappeler toutefois le rôle de la duchesse pour sauver le manuscrit des corrections de la main des jésuites. Comme en 1753, Montesquieu, en 1754, reste de longs mois à Paris. Il passe huit jours chez Maurepas avec la chère duchesse (cf. 12 mars 1754, Masson, p. 1497). Il y revoit Huart. « Notre libraire Huart sort de chez moi » écrit-il à Guasco le 9 avril (Masson, p. 1503). Il engage (entre juin et septembre ?) un nouveau secrétaire rencontré sans doute à Paris, du nom de Fitz-Patrick et qui le suivra à la fin de l'été en Gascogne. L'écriture de ce secrétaire se reconnaît sur le grand cahier des corrections. Le travail de révision des *Lettres persanes* n'a donc pu être achevé que dans les tout derniers mois de la vie de Montesquieu. Sur les secrétaires de Montesquieu et sur Fitz-Patrick en particulier, cf. R. Shackleton, *Les Secrétaires de Montesquieu*, Masson, t. II, p. XXXV-XLIII.

6. Voir Montesquieu, *Lettres persanes*, texte établi et présenté par Élie Carcassonne (Paris, 1929, 2 vol. in-8°) ; Antoine Adam, *Montesquieu, Lettres persanes*, édition critique avec notes (Genève, 1954, in-16, XXVIII-435 p.) ; Paul Vernière, *Montesquieu, Lettres persanes*, texte établi avec introduction, bibliographie et notes (Paris, 1960, in-8°, XLVI-401 p. et pl.). Consulter également Masson, t. II, p. 461 et t. III, p. 695-699, où l'on trouvera les pièces annexes aux *Lettres persanes*.

7. Le n° 21064 attribué par erreur au manuscrit (voir P. Vernière, ouvr. cité, pl. IV) correspond, en réalité, au numéro qui fut donné, dans le registre des achats, au volume lorsqu'il entra au département des manuscrits après la dispersion de la collection Gérard de Berny, le 27 novembre 1958.

8. Ces feuillets – aujourd'hui les folios 1 à 9 du manuscrit – ont été publiés par H. Barckhausen, sous le titre de *Dossier des Lettres persanes* (ouvr. cité, 1897, p. 291-293), par A. Masson, *Lettres persanes rejetées par Montesquieu* (Masson, t. III, p. 696-699) et plus improprement par P. Vernière, *Autographes tirés des cahiers de corrections* (ouvr. cité, p. 345-348). Sur ces feuillets, les différentes écritures se distribuent ainsi : aux folios 1-3 et 6, écriture de Damours, secrétaire de Montesquieu de 1746 à 1750 (voir L. Desgraves, *Les Pensées*, Masson, t. II, p. LIV) ; aux folios 3 et 7, écriture de Montesquieu sur quelques lignes seulement ; au folio 4, écriture du copiste du petit cahier ; aux folios 6 v° et 8, écriture de Fitz-Patrick (seconde moitié de l'année 1754 ; voir L. Desgraves, *ibid.*, p. LV-LVI) ; les folios 5 et 9 sont blancs. Ces feuillets épars doivent provenir, comme les *Fragments des vieux matériaux* des *Lettres persanes*, insérés dans le manuscrit des *Pensées* (voir *Pensées* [éd. L. Desgraves, Paris, Robert Laffont, 1991, n° 1609-1619]), des notes que Montesquieu amassa tout au long de sa vie lorsque les idées nouvelles, propres à enrichir un ouvrage, lui venaient à l'esprit. Les corrections des *Lettres persanes* répondent à une autre préoccupation : essentiellement la révision systématique d'un texte pour en retoucher les *juvenilia*.

9. Le troisième cahier ne comprend que 24 folios (actuellement f°s 130-153) ; il est entièrement écrit par Fitz-Patrick sauf les deux derniers folios qui sont blancs ; il contient avec les *Quelques réflexions sur les Lettres persanes* le texte de certaines lettres du supplément auquel il a été fait allusion, *supra*, note 4. La correspondance de ces lettres avec le supplément de l'édition de 1754 (Bibl. de l' Arsenal, 8° BL 31 936) s'établit ainsi : lettre 15, p. 7-8, *in fine* du tome II de cette édition : lettre 22, p. 9-10 ; lettre 77, p. 11 ; lettre 91, p. 12 ; lettre 111, p. 13-15 ; lettre 124, p. 16-18 ; lettre 144, p. 19-20 ; lettre 157, II, p. 26-27 ; lettre 158, p. 27-28 ; lettre 160, p. 28. Ce troisième cahier comprend uniquement le texte des lettres figurant *in extenso*

envisagées par Montesquieu et que leur premier éditeur a désignés, d'après leur aspect extérieur, sous le nom de petit et de grand cahier¹⁰. C'est à ces deux cahiers que nous nous intéresserons spécialement en rappelant, par une brève description, leurs principales caractéristiques.

Le petit cahier est un in-quarto (250 x 180 mm) de 60 folios¹¹. Écrit tout entier de la même main de l'écriture régulière d'un copiste non identifié¹², il ne comporte aucun espace blanc. Les articles se suivent régulièrement, sans intervalle, sans aération, sans surcharge¹³ (cf. p. 121). Il porte sur sa page de titre : « Corrections des Lettres persanes sur la première édition imprimée à Cologne chez Pierre Marteau en 1721 en deux volumes in-douze. Corrections du tome premier. Nouvelle copie¹⁴ », titre au-dessous duquel on lit une note dictée par Montesquieu à son secrétaire Fitz-Patrick : « Cette copie n'est plus la dernière. J'ay fait depuis des corrections qui ont été mises dans la copie faite en grand papier et je pourrai rectifier celle-ci par celle-là en cas de besoin ».

Le grand cahier, lui, est un in-folio (370 x 240 mm) qui compte actuellement 60 folios¹⁵. On y remarque plusieurs écritures. D'abord celle d'un secrétaire inconnu¹⁶ qui a rempli chaque page, du début à la fin, en prenant soin de réserver un espace entre les variantes¹⁷. Puis celle de Fitz-Patrick¹⁸, dont les interventions varient de quelques lignes à des pages

dans le grand cahier et recopiées après les dernières, sur lesquelles il ne donne donc aucune information particulière.

10. Voir H. Barckhausen, *ouvr. cité*, 1897, p. VIII.

11. Il correspond maintenant aux folios 70-129 du manuscrit. Les folios 122-129 sont blancs.

12. On retrouve cette même écriture dans le grand cahier, en surcharge, notamment aux folios 16, 53^{v°}, 59, et au folio 4 des feuillets épars (voir ci-dessus, note 8).

13. Exceptionnellement on trouve des mots en surcharge ou raturés aux folios 76, 79, 80 et 97.

14. Voir le fac-similé de la page de titre dans P. Vernière, *ouvr. cité* [pl. IV].

15. Ce sont maintenant les folios 10-69 du manuscrit. Les folios 62-69 sont blancs.

16. On sait que Montesquieu, « condamné aux ténèbres » dut, toute sa vie, recourir à des secrétaires qui ne sont pas tous identifiés. R. Shackleton (*ouvr. cité*) en a dénombré dix-neuf. Sur l'infirmité de Montesquieu, voir sa lettre écrite, à la fin de sa vie, à M^{me} Du Deffand : « Vous dites que vous êtes aveugle. Ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres ? Ce qui doit nous consoler, c'est que ceux qui voient clair, ne sont pas pour cela lumineux » (La Brède, 13 septembre 1754, Masson, t. III, p. 1515).

17. On trouvera le fac-similé de cette écriture dans P. Vernière, *ouvr. cité*, [p. XIV] au regard de la p. 160, où l'on mentionne, à tort, une addition autographe de Montesquieu. La feuille entière est de la même main.

18. Ce Florence Fitz-Patrick, dont il est question ici, entra durant l'été de 1754 au service de Montesquieu qui dut apprécier ses connaissances de l'anglais. Le premier texte daté qu'on ait de ce secrétaire est une lettre expédiée de La Brède, le 10 octobre de cette même année (voir R. Shackleton, *ouvr. cité*, p. LV-LVI). Ce doit être ce même Fitz-Patrick, à qui d'Hémery consacre une note de son journal, le 12 août 1753 : « Un nommé Fitz-Patrick, irlandais de nation, traduit une petite comédie anglaise intitulée *L'Anglois à Paris*. Fitz-Patrick est un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, grande taille, blond, le visage marqué de petite vérole : il demeure avec sa mère sur la place de l'Estrapade : ils ont une pension du Clergé de quarante écus parce qu'ils ont quitté leur patrie à cause de la religion. Fitz-Patrick est maître de langue anglaise : il a quelques écoliers, entre autres M. Racine qui fait une traduction

entières¹⁹, bien que leur total reste peu de chose au regard de celle du premier rédacteur. Enfin, mise à part quelques surcharges dues au copiste du petit cahier²⁰, le manuscrit comporte des additions ou des corrections de Montesquieu lui-même, le plus souvent minimales²¹, sauf pour une lettre nouvelle entièrement autographe sous sa forme définitive (la 77^e lettre de nos éditions modernes)²². Bien plus que la diversité des écritures, ce qui frappe dans ce manuscrit, c'est sa présentation. Non seulement il subsiste encore des blancs prévus entre les variantes pour d'éventuels remaniements, mais on y voit aussi de nombreuses corrections et ratures, ces ratures étant de deux sortes ; ou des modifications (mot substitué à un autre)²³, ou des suppressions pures et simples des variantes d'abord envisagées²⁴. Tel quel, le grand cahier se présente comme un manuscrit de travail²⁵. Montesquieu lui a donné pour titre : « Corrections des *Lettres persanes*, dernière copie²⁶ ». Ces derniers mots ont naturellement frappé les éditeurs. Un classement s'est fait insensiblement, le petit cahier étant qua-

nouvelle de Milton. Fitz-Patrick a encore traduit une petite pièce anglaise intitulée *Le Bijoutier philosophe*, qu'il a envie de faire jouer aux Italiens » (BNF, ms.f.fr., 22158, f° 165 v°).

19. On reconnaît l'écriture de Fitz-Patrick sur des pages entières (f° 11-12, 16, 35, 47, 55 v°, 56, 59, 60) ou des additions éparses comme au folio 14 v°. On en trouvera le fac-similé dans P. Vernière, ouvr. cité, [pl. XV], entre les pages 160 et 161.

20. Voir ci-dessus, note 12.

21. Quelques mots autographes apparaissent en surcharge aux folios 12, 15, 17, 18 v°, 22 v°, 24 v°, 28 et 28 v°, 35, 40 v°, 44, 49 v°, 50 v°, 54 v°, 58 v°, 60, 61 v°.

22. C'est, on le sait, le seul autographe d'une lettre persane qui soit parvenu jusqu'à nous. Elle occupe les folios 33 et 34 d'un plus petit format que celui d'un grand cahier et qui ont été épinglés par Montesquieu entre les pages 40 de sa numérotation (= f° 32 v°) et 41 (= f° 36), l'actuel folio 35 représentant, lors de la pagination primitive, un espace blanc non dénombré. Pour le fac-similé de la lettre, voir P. Vernière, ouvr. cité, [pl. XVI], entre les pages 160 et 161. [reproduit ici p. 167]

23. Cf. au folio 44, un exemple de modification : Montesquieu a changé les mots « si l'on ne se voit réduit » par « à moins de se voir réduits ».

24. Ces suppressions sont si nombreuses qu'elles ont fait l'objet d'une publication par A. Masson, « Les Dernières ratures des *Lettres persanes* », dans *Actes du Congrès Montesquieu* (Bordeaux, Ville de Bordeaux, 1956), p. 71-82.

25. La pagination originale comporte quelque incohérence, reflet de nombreuses manipulations. D'après elle, le grand cahier comporterait 86 pages, plus 4 *in fine*, consacrées aux *Quelques réflexions sur les Lettres persanes*. En réalité, des feuillets blancs non dénombrés furent réservés à l'intérieur du cahier. Ceux qui ne furent pas utilisés furent découpés par la suite ; on en voit la trace entre les folios 21-22, 24-25, 31-32. Ceux qui furent occupés par des additions importantes ou des lettres nouvelles ne furent pas pour autant paginés ; ce sont maintenant les folios 16 (lettre 26), 35 (premier état de la lettre 77), 47 (note sur les Philosophes ajoutée à la lettre 113). Mais deux folios (les f° 55-56), attachés par des épingles visibles jusqu'à la reliure du manuscrit et qui furent introduits entre les folios 54 et 57, entrent dans le compte des 86 pages et interrompent le texte qui, commencé au bas du folio 54 v°, ne se poursuit qu'au folio 57. Enfin, il y a une sorte de doublet au début du cahier en ce qui concerne les variantes des premières lettres. On les trouve deux fois, aux folios 11 et 14. Vérification faite, on note des différences entre les deux textes. Les variantes des pages 32 et 33, indiquées au folio 14, ne figurent pas au folio 11. Quant au folio 11, il est seul à donner une indication qui n'a pas été jusqu'ici signalée sur l'emplacement de la lettre du premier eunuque à Jaron ; dans un premier état, Montesquieu en fait une 10^e lettre et dans un second état la 15^e ; cette mention, une fois corrigée, passa dans le petit cahier (f° 72).

26. On en trouvera le fac-similé dans P. Vernière, ouvr. cité, [pl. V]. La mention du bas de page est postérieure, sans qu'on en ait identifié l'auteur.

lifié de premier, le grand cahier de deuxième. C'est ainsi que les présentent sans établir, du reste, leur parenté, H. Barckhausen²⁷, Antoine Adam²⁸, André Masson²⁹, Paul Vernière à qui nous devons la plus récente édition des *Lettres persanes*³⁰.

C'est la question de la chronologie des variantes et ainsi de la genèse du texte lui-même, dans ses dernières phases, que nous voudrions établir en démontrant :

- 1) Que c'est du grand cahier qu'il faut partir pour connaître l'état le plus ancien des corrections de Montesquieu.
- 2) Qu'il faut ensuite se référer au petit cahier pour avoir l'état du texte après les premières additions ou ratures.
- 3) Qu'enfin, pour avoir le texte en son état définitif, après les dernières révisions, c'est au grand cahier qu'il faut revenir.

Personne ne conteste que le dernier état connu des corrections des *Lettres persanes* est donné par le grand cahier revu et raturé³¹. Ce qui est moins éclairci, en revanche, c'est la filiation des variantes. On se borne, en général, à distinguer les variantes maintenues des variantes biffées. Mais on n'a jamais déterminé avec précision la parenté, s'il y a en une, entre le petit cahier et le grand, ni tenté d'expliquer l'origine et l'utilité de ce petit cahier. La question mérite examen. Or il faut constater :

- 1) Qu'il existe d'étroits rapports entre les deux cahiers de corrections :

Les deux cahiers ont la même composition : variantes, lettres ajoutées à l'édition *princeps* de 1721, *Réflexions sur les Lettres persanes*, s'y retrouvent dans le même ordre.

Ils ont tous deux les mêmes bévues ou inattentions : ainsi lit-on dans le grand et le petit cahier (respectivement f^o 29 et f^o 86 v^o) la même erreur de centaine, « 187 » pour « 287 », dans l'indication des références. Ainsi encore

27. H. Barckhausen, ouvr. cité, 1897, p. VII-VIII : « Le premier, le petit cahier, qui a 25 centimètres de long sur 18 de large... ». Barckhausen, en réalité, ne s'est intéressé qu'au grand cahier, retenant surtout les mots « dernière copie » de la page de titre.

28. A. Adam, ouvr. cité, p. XI : « Le premier porte le titre de Corrections des *Lettres persanes*... Il fut terminé en 1754. Le second est postérieur à cette date ». (Ce ne pouvait l'être de beaucoup puisque Montesquieu mourut dès le 10 février 1755).

29. A. Masson, « Les Dernières ratures... », p. 81, note 4 : « Il existe un premier cahier de correction... », écrit l'auteur en parlant du petit cahier.

30. P. Vernière, ouvr. cité, p. XXXVIII-XXXIX : « le deuxième manuscrit, un in-folio de 98 pages, que nous appellerons le grand cahier, postérieur au précédent [...] ».

31. Sur le choix du texte des *Lettres persanes* à considérer comme définitif, voir les thèses divergentes de H. Barkhausen, ouvr. cité, p. VII-X, et de P. Vernière, ouvr. cité, p. XXXVIII-XLI, le premier se prononçant pour le texte du grand cahier de corrections dans son état final et le second pour celui de l'édition de 1758.

voit-on au folio 30 du grand cahier, après « page 296, ligne 13 », « page 296, lignes 10 et 11 ». Cette dernière mention « page 296 » est rectifiée maintenant en 297, mais la faute initiale se retrouve au folio 87 du petit cahier.

On peut citer, comme autre exemple, le folio 37 du grand cahier où l'on remarque cette recommandation : « il faut la mettre [cette lettre] à la page 218, entre les lettres 123 et 124 » (les chiffres de centaines ayant de toute évidence été ajoutés après coup). Dans le texte correspondant du petit cahier (f° 92 v°), les nombres 23 et 24 ont été écrits tels qu'ils figuraient avant la correction.

Enfin, là où le grand cahier porte un non-sens (f° 52), « les démembréments et en firent » (au lieu de « les démembrèrent et en firent »), le copiste du petit cahier a écrit, lui aussi (f° 110 v°) « les démembréments et en firent ».

Comme l'essentiel du texte se retrouve dans les deux cahiers, il n'y a que deux solutions ; ou tous deux proviennent d'une même source déjà fautive, ou l'un a été copié sur l'autre.

2° Il faut constater encore que nombreux sont les passages raturés, figurant sur le grand cahier qui disparaissent du petit de même que nombreuses sont les additions et corrections du grand cahier qui se retrouvent sur le petit.

Si de très nombreux passages raturés du grand cahier ne figurent pas dans le petit, c'est que le copiste du petit cahier a tenu compte des suppressions qui lui étaient indiquées sur le grand. Pour ne citer qu'un exemple, les variantes de la lettre 48, primitivement prévues et inscrites sur le grand cahier (f° 49) manquent sur le petit (f° 106)³². On verra par les tableaux annexes que des cas pareils se sont renouvelés des dizaines de fois³³.

Par ailleurs, certaines additions intercalées par Fitz-Patrick sur le grand cahier entre deux articles sont scrupuleusement recopiées sur le petit. Ainsi pour les variantes de la page 23, ligne 4 (respectivement f°s 14 du grand cahier et 72 du petit), et celles de la page 48, lignes 6 et 7 (f°s 14 v° et 73 v°). Le fait se répète une douzaine de fois³⁴.

Ce qui écarte l'hypothèse d'un archétype, c'est la présence d'un certain nombre d'éléments montrant que le grand cahier a servi de modèle au petit. Par exemple, ce *lapsus calami* révélateur, tiré du folio 40 v° (grand

32. Ce sont les ratures publiées par A. Masson, *Les dernières ratures...*, p. 76-77.

33. Voir le tableau annexe, état β.

34. Voir le tableau annexe, état β où ces additions sont désignées par le signe +.

cahier) : Montesquieu, dont l'écriture est haute, a écrit, de sa propre main – mais en serrant trop – le passage suivant : « Au lieu de ces mots, il [...] » (ce pronom se trouvant pour ainsi dire soudé au nom précédent). Sous la plume du copiste du petit cahier, cela devient (f° 96) : « Au lieu de ces motifs », bévüe que son auteur a d'ailleurs rectifiée lui-même.

3) Enfin, il faut constater que bien des suppressions, additions et corrections figurent seulement dans le grand cahier, alors que le petit cahier les ignore complètement.

Ainsi, des passages se présentant sur le petit cahier comme texte définitif sont raturés sur le grand, telles les variantes du tome II, page 32, lignes 22, 23 et 24, et celles de la page 33, lignes 8 et 9, recopiées comme bon texte sur le petit cahier (f° 93 v°), biffées actuellement sur le grand cahier (f° 38)³⁵.

Ces suppressions, de second jet, si l'on peut dire, se reconnaissent sur le grand cahier, matériellement, parce qu'elles sont marquées souvent par un trait ondulé ou des lignes obliques³⁶ ou en étoile³⁷.

On notera par ailleurs que des additions portées sur le grand cahier manquent sur le petit, par exemple les variantes de la page 190, ligne 3, et de la page 195, lignes 10 et 11³⁸.

Pour terminer, on remarquera que des corrections (surcharges ou changements de mots) restent inconnues du petit cahier. Pour donner les exemples les plus notables, la lettre 77 (f°s 33-35) n'est reproduite dans le petit cahier que sous son deuxième état (f° 91). De même, les *Quelques réflexions sur les Lettres persanes* sont écrites sans les corrections autographes de Montesquieu qui a changé pourtant tout le début du texte (cf. respectivement f°s 60 et 119).

Pour justifier un tel état de choses, une seule explication est possible : c'est que le petit cahier a été recopié sur le grand, alors que des ratures et corrections y avaient déjà été faites mais pas encore toutes. Et son titre même confirme notre hypothèse ; on y relève en effet les mots « nouvelle copie », mention qui implique par elle-même que le petit cahier est une copie. Et c'est une copie d'un seul bloc ; on n'a pas laissé place à des changements possibles. C'est l'idée de définitif qui se dégage de son aspect extérieur. La note inscrite au-dessous du titre confirme notre interprétation. On y lit : « Cette copie n'est plus la dernière ». C'est donc que dans

35. Voir le tableau annexe, état γ.

36. Cf. folio 17 v°, corrections prévues pour la page 94, lignes 13-15 et page 96, lignes 11-14, et folio 36 v°, corrections prévues pour la page 18, ligne 17.

37. Cf. folio 35.

38. Voir le tableau annexe, état γ, où ces additions sont désignées par le signe +.

la pensée de l'auteur, elle l'avait été, un moment au moins, jusqu'au jour où Montesquieu, ayant repris son grand cahier pour y faire de nouvelles corrections, le petit cahier cessa d'être utile. Le manuscrit, pour l'histoire du texte, n'en est pas moins important, car il représente un état intermédiaire entre le texte de départ et l'ultime révision. C'est lui qui permet de faire le partage entre les premières et les dernières ratures ou corrections et de préciser la chronologie des variantes ainsi qu'il suit :

Première étape : révision générale de l'ouvrage, premières corrections. Montesquieu reprend son texte sur l'édition de 1721³⁹, ligne à ligne, ajoute quelques lettres nouvelles et les *Quelques réflexions sur les Lettres persanes*. Le résultat de ce travail (dont l'ébauche sur fiches ou cahiers est perdue)⁴⁰ est recopié sur un grand cahier par un secrétaire qui a réservé un blanc entre les articles. C'est là la première copie, celle à laquelle Montesquieu fait implicitement allusion quand il parle pour le petit cahier de « nouvelle copie ». C'est l'état α du texte qui correspond au grand cahier pris en son entier, alors qu'il ne comporte ni rature, ni surcharge⁴¹.

Deuxième étape : nouvelles corrections. Le grand cahier est relu, retravaillé. Beaucoup des premières variantes sont alors sacrifiées et disparaissent du texte⁴². Montesquieu croit en avoir alors terminé et en présence des multiples ratures et modifications du grand cahier fait faire, bout à bout, sans aération, une mise au net du texte retouché, sur un petit cahier qui devient, pour un temps, une nouvelle et dernière copie. C'est l'état β du texte qui correspond au petit cahier⁴³.

Troisième étape : dernières corrections. L'auteur, poussé par un souci de perfection, reprend l'examen du grand cahier, y porte de nouvelles ratures et corrections, change même complètement la rédaction de certaines lettres ajoutées⁴⁴ et aboutit, cette fois, à sa « dernière copie » qui représente

39. C'est, on s'en souvient, le titre du petit cahier qui a permis de trancher la question de l'édition princeps. Voir P. Vernière, *ouvr. cité*, p. XXXV.

40. Nous ne savons rien des travaux antérieurs de Montesquieu. Nous n'en connaissons que le résultat sous la forme du texte a. On aura cependant une idée de la minutie avec laquelle Montesquieu corrige son manuscrit en se reportant aux corrections successives de la lettre 160, dont on trouve, exceptionnellement aux folios 58 v^o-59 v^o, six états différents. Comme les éditeurs n'en n'ont cité que trois, nous croyons utile de les publier dans les tableaux annexes pour rendre plus sensibles les efforts de l'écrivain.

41. P. Vernière n'a pas un signe précis pour désigner cette première étape. Le sigle β qu'il applique aux variantes maintenues ne couvre que les articles du cahier qui ne subirent aucune retouche (*ouvr. cité*, p. XXXIX et 353).

42. Voir les tableaux annexes où les premières variantes et corrections sont distinguées des deuxièmes et des dernières.

43. Cette seconde étape généralement considérée comme la première est désignée par le sigle α par P. Vernière, *ibid.*, p. XXXVIII et p. 353.

44. Par exemple, le texte de la lettre 77. Voir ci-dessous, p. 166, et le début de la lettre 100, ci-dessous, p. 186.

l'état définitif des corrections : c'est l'état γ du texte qui comprend à la fois les passages non raturés du grand cahier et les différences qui subsistent entre le grand cahier et le petit ⁴⁵.

Il n'est pas de notre propos de dégager toutes les conclusions à tirer de la comparaison de ces différents stades, par exemple d'établir, d'après la répartition ou l'absence des retouches, un état des lettres qui furent le plus retravaillées ou non ⁴⁶. Cependant si le soin avec lequel Montesquieu revit son texte n'est pas une constatation nouvelle ⁴⁷, l'étude des variantes et de leur chronologie désormais possible permet d'avoir des vues plus complètes, plus précises et plus nuancées des révisions qui s'étendent à la forme et au fond.

Montesquieu a d'abord très largement corrigé les « *juvenilia* », ces mal-adresses qu'il reprochait à sa première édition. Sauf erreur, en son état α le grand cahier prévoit environ quatre cent soixante-dix modifications à faire à l'édition *princeps*. Lors du deuxième examen (état β), ratures et additions apportent environ cent vingt-trois retouches aux premières corrections. Une dernière lecture (état γ) provoque à nouveau et enfin quatre-vingt-dix changements qui consistent, en grande partie, à supprimer une fois de plus de nombreuses variantes. C'est dire que passées au peigne fin (que l'on me pardonne cette expression), comme elles l'ont été, les variantes, par trois fois revues et conservées, n'ont que plus d'importance au jugement de Montesquieu ⁴⁸.

Beaucoup de ces corrections n'intéressent d'ailleurs que le style. Par exemple, là où Montesquieu avait d'abord écrit « on est sûr de lui plaire », c'est finalement « On est assuré de luy plaire » qu'il retient ⁴⁹. Ainsi encore, au passage « dont l'esprit s'est comme rétréci », il préfère la formule plus brève « dont l'esprit s'est rétréci ⁵⁰ ».

45. P. Vernière utilise bien le sigle γ pour les ratures du grand cahier mais sans distinguer les deux phases des corrections (*ibid.*, p. XXXIX et 353).

46. Ainsi, d'après nos sondages, une trentaine de lettres ne fut l'objet d'aucune correction (le texte de l'édition *princeps* restant donc inchangé). Ce sont, notamment, les lettres 1-8, 10, 14, 17, 21, 27, 31, 33, 40, 53, 59-60, 72, 88, 90, 123, 126, 134, 139, 145, 147, 149, 153, 156.

47. Voir Élie Carcassonne, éd. cit., p. X : « Ajoutons que ces volontés sont d'ordre surtout littéraire [...] L'artiste est toujours inquiet ! il lime, repoli, nuance, baisse le ton des hyperboles, supprime des répétitions, connaît tout le prix d'un détail pour donner à sa phrase un rythme plus nerveux et un relief plus pur ».

48. Au témoignage de la duchesse d'Aiguillon, Montesquieu mourant pensa au sort du manuscrit des corrections et le confia à ses amis, les laissant juges de la publication. Voir P. Bastid, « Montesquieu et les Jésuites », dans *Actes du Congrès Montesquieu*, Bordeaux, 1956, p. 321-322.

49. Folio 21 v°, variante maintenue de la page 174, lignes 12-13.

50. Folio 23 v°, variante maintenue de la page 191, ligne pénultième.

Mais il faut se rappeler que bien des corrections semblables purement formelles, ont été sacrifiées par la suite pour sauvegarder cette spontanéité de plume dont Montesquieu s'était d'abord fait grief en entamant sa révision.

D'une autre portée sont les remarques à faire sur le fond même de l'ouvrage. En dressant la classification des éditions et des manuscrits, les critiques ont été amenés à distinguer, d'une part les branches C et D correspondant respectivement au supplément de l'édition de 1754 et à la publication de Richer de 1758, d'autre part la branche comprenant les cahiers de corrections, issus de l'édition *princeps* de 1721⁵¹. Or la comparaison, faite ligne à ligne, des additions de 1754, aboutit à constater que les lettres ou paragraphes ajoutés tiennent tous compte des corrections apportées dans les cahiers et reproduisent l'état définitif du texte, que cet état définitif ait d'emblée figuré dans l'état α ou qu'il provienne des retouches des états β et γ . Que la plaquette du supplément de l'édition de 1754 soit fille des cahiers de corrections est donc désormais hors de doute. Certes, la présence de la lettre 145 témoignant d'un apport extérieur qui l'individualise nettement⁵², il faut voir en ce supplément le résultat d'une fusion des cahiers de corrections avec un texte mal défini. Mais l'essentiel du supplément vient du grand cahier, dans l'état γ où figurent les tout derniers repentirs de Montesquieu.

Cette conclusion conduit à poser la question de la date de ce supplément. On lit, en effet, après la lettre 150, ou tome II de l'édition de 1754, page 205, le mot « fin », ce qui semble exclure une suite. Pourquoi donc ce supplément ? L'article nécrologique paru dans *L'Année littéraire* (1755, t. I, p. 278-287), permet peut-être d'éclairer ce problème. Après avoir rappelé les circonstances de la mort de Montesquieu, on précise (p. 281) qu'« on a trouvé dans ses papiers des additions aux *Lettres persanes* et à *L'Esprit des lois* ; [qu']on se dispose à donner de nouvelles éditions de ces deux ouvrages dans lesquelles on fera entrer ces augmentations ».

Si le supplément avait déjà circulé dans le public, il est hors de doute que *L'Année littéraire* (si bien informée par ailleurs sur les œuvres de Montesquieu), y eût fait allusion. Il faut donc penser que ce supplément est une édition posthume jointe par la suite aux volumes de 1754. Il a, en

51. Voir le tableau des manuscrits dans P. Vernière, *ouvr. cité*, p. XLI. Même classement chez Élie Carcassonne, *ouvr. cité*, p. X, qui sépare l'édition avec supplément de 1754 du texte définitif.

52. Cette lettre est, on le sait, rejetée ou non selon les éditeurs de l'ensemble des *Lettres persanes*. Voir P. Vernière, *ouvr. cité*, p. XXIX. Elle parut pour la première fois dans la seconde édition de 1721 chez Pierre Marteau à Cologne. Le texte de 1754, publié dans l'édition avec supplément, comporte de légères variantes signalées par P. Vernière, *ouvr. cité*, p. 388.

effet, une pagination et des signatures à part. Il est fort probable que l'éditeur de Cologne, pour donner du prix à sa réimpression, fit ajouter cette annexe qui devait être fort recherchée des lecteurs puisqu'elle contenait des textes nouveaux.

D'autres indications utiles sont fournies également par les hésitations de Montesquieu sur l'emplacement de deux lettres, les lettres 15 et 77.

Montesquieu avait d'abord prévu de faire suivre la lettre 9 d'une lettre 10 dont on trouve l'ébauche lointaine déjà dans les « Fragments des vieux matériaux pour les *Lettres persanes*⁵³ ». Toutes deux émanant du Premier Eunuque, adressées au même lieu d'Erzeron, respectivement à Usbek et à Jaron et s'inspirant des mêmes passages de Chardin, traitent de la condition des eunuques et de leur psychologie. Elles sont datées du même jour : le dernier de la lune de Saphar, 1711⁵⁴.

Si Montesquieu reporta la lettre 10 après l'histoire des Troglodytes pour en faire une 15^e lettre⁵⁵, c'est sans doute par souci de variété, pour reprendre plus librement un thème sans en fatiguer le lecteur et sauvegarder ainsi « le mérite principal de l'œuvre⁵⁶ » et sa progression sagement calculée. Le souci de perfection réapparaît toujours chez notre auteur.

Même souci d'équilibre si l'on examine le cas de la lettre 77 de nos éditions modernes. Le point de départ en est la lettre 76 où Usbek, écrivant à Ibben, fait l'apologie du suicide. Les premières corrections (celles d' α et β) ne prévoyaient qu'une addition finale à cette lettre 76 : Usbek y réfutait lui-même ses propres arguments. Ce n'est qu'au cours de la troisième révision de ses corrections (état γ) que Montesquieu, sensible à cette contradiction, songea à individualiser cette addition finale pour en faire une 77^e lettre et, changeant d'interprète, à confier à Ibben le soin de répondre à Usbek⁵⁷. Peu satisfait encore, il reprit une dernière fois son texte qui ne devint définitif que lors d'une quatrième rédaction⁵⁸.

En plus de ces soucis de composition, se découvrent des attitudes révélatrices, connues dans l'ensemble, mais plus faciles à nuancer grâce à l'examen des corrections. Comme s'il était désireux d'esquiver tout embarras avec la censure, Montesquieu a manifesté une grande prudence à la fin de

53. *Mes pensées*, n° 1609-1619.

54. Cf. folio 12 de la main de Fitz-Patrick.

55. Pour respecter la chronologie, la lettre, une fois déplacée, reçut la même date que la lettre 14 : le 10 de la lune de Gemmadi 1711.

56. Ce sont les propres termes que Montesquieu mit au début d'un premier état des *Quelques Réflexions sur les Lettres persanes* : « Ce qui fait le mérite principal des *Lettres persanes*, c'est qu'on y trouve sans y penser une espèce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin [...] ».

57. Cf. les tableaux annexes, ci-dessous, p. 65, troisième état de la lettre 77.

58. Voir *ibid.*, quatrième état de la même lettre.

sa vie⁵⁹. Mais sa prudence reste tout extérieure. Elle l'incline ainsi à rayer d'abord le mot « Constitution » pour le remplacer par des astérisques⁶⁰ ou les mots « l'écrit en question⁶¹ », puis, se ressaisissant dès une seconde lecture, à reprendre le texte primitif. La correction presque naïve ne pouvait tromper personne⁶². Mais quant au fond, s'il supprime, dès la première révision de la lettre 24, les mots inquiétants sur la Trinité, tout en maintenant ses traits contre l'Eucharistie, c'est pour renoncer, lors de sa troisième correction, à cette amputation et sauvegarder intégralement son texte envers et contre tout⁶³. Un Turc ne doit-il pas voir et penser en Turc ?

Pour le reste, entre le texte de l'édition *princeps* et les corrections de 1754, point de remaniement notable, comme aurait pu en provoquer plus ou moins ouvertement, par exemple, l'affiliation de Montesquieu aux loges maçonniques⁶⁴. Si notre auteur termine la lettre 69 consacrée à la prescience divine par un paragraphe sur la vanité des débats philosophiques, c'est peut-être en souvenir de Bayle⁶⁵, mais c'est aussi que croyant en Dieu, en toute conscience, il s'abaisse devant l'Infini. « S'humilier toujours, c'est adorer toujours⁶⁶ ».

Mais si constant avec lui-même qu'il ait été, si prudent qu'il se révèle, il devait une fois se faire trahir par son cahier de corrections.

On se souvient que dans la lettre 143, sur la vente des amulettes et des talismans, Montesquieu a décoché une flèche contre le père Caussin et sa *Cour sainte* en six volumes⁶⁷, dont, à ses dires, une seule période vaudra pour récupérer le sommeil un feuillet entier de la C. du G.

59. Rappelons qu'en ces années 1752-1753, les circonstances mêmes incitent à la prudence : les conflits s'aggravent entre la Cour et les jansénistes et par ailleurs les premiers interdits entravent la publication de la grande *Encyclopédie*.

60. Variantes des pages 93, ligne 16 (f° 17), et 107, lignes 3 et 4 (f° 42 v°).

61. Variante de la page 94, ligne 7 (f° 17 v°).

62. Cette attitude peut trouver une explication dans le fait qu'à la fin de sa vie, Montesquieu, quelque peu revenu des sympathies jansénistes de sa jeunesse, recommandait d'accepter la Constitution *Unigenitus* mais de ne plus en parler (cf. R. Shackleton, « La Religion de Montesquieu », dans *Actes du Congrès Montesquieu*, ouvr. cité, p. 289).

63. Voir in tableaux annexes, ci-dessous, p. 59, l'état g portant suppression de la variante de la page 93, lignes 4, 5 et 6.

64. Sur la présence de Montesquieu dans les loges maçonniques anglaises, cf. R. Shackleton, *Montesquieu, a critical biography* (Oxford, 1961), p. 139-141. Voir aussi la lettre du cardinal de Fleury à l'intendant Boucher publiée dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XXVI, 1888-1889, p. 202-203 et que me signale mon collègue M.R. Lecotté : « J'ay receu votre lettre du 6 de ce mois au sujet de la société qu'on nomme francs-maçons, dans laquelle M. de Montesquieu s'est fait recevoir. Il ignore sans doute que le Roy a fort désapprouvé cette association [...]. Vous avez très bien fait de défendre par provision à M. de Montesquieu de s'en mesler » (12 avril 1737).

65. Voir P. Vernière, ouvr. cité, p. 152, note 3.

66. Sur les croyances de Montesquieu, voir l'article déjà cité de R. Shackleton, « La Religion de Montesquieu », qui a très bien dit (p. 294) : « La seule doctrine qu'il professe avec un zèle vraiment religieux et avec une éloquence égale à celle de la chaire [...] c'est la liberté de conscience ».

67. *La Cour sainte*, par le R.P. Nicolas Caussin (Paris, 1664), 6 vol. in-8°. Montesquieu qui possédait plusieurs ouvrages de cet auteur n'avait pas cette œuvre-là dans sa bibliothèque (voir Louis Desgraves et

Les éditeurs anciens, suivis non sans hésitation par les modernes⁶⁸, ont traduit ces derniers sigles par *Connaissance du globe* où ils ont cru reconnaître un traité du géographe Pierre Du Val⁶⁹ dont Montesquieu possédait un exemplaire à La Brède⁷⁰. La solution de l'énigme nous est fournie par le folio 54 v° du grand cahier. Au-dessus des initiales apparaissent en effet, à la sixième ligne, trois mots rayés dont les deux derniers commencent visiblement par un D et un G. Mais la présence de deux hastes inférieure et supérieure dans le premier mot, appartenant à un P et à un T, interdisent d'y lire « connaissance », dont aucune lettre ne déborde de la ligne, et comme on distingue le sommet de deux R dans les deux syllabes initiales et qu'on dénombre seize lettres en tout dans nos trois mots, on arrive à déchiffrer, malgré les ratures, le groupe suivant : *Corruption du goût* qui correspond au C. du G. mystérieux. Si l'on se rappelle que le XVIII^e siècle a été un siècle où l'on s'est le plus soucié de définir le goût⁷¹, on aura là une lecture d'autant plus satisfaisante qu'elle conduit à un débat encore actuel lors de la publication des *Lettres persanes*, nous voulons dire la querelle des Anciens et des Modernes⁷². Les antagonistes n'étaient autres qu'Houdar de La Motte⁷³, un cher ami de Montesquieu et M^{me} Dacier, auteur... *Des causes de la corruption du goût*⁷⁴. Que Montesquieu ait connu l'ouvrage, c'est hors de doute : il s'en est servi pour sa lettre 137⁷⁵. Pourquoi donc ce trait vengeur mais secret ? C'est qu'au moment de la publication des *Lettres persanes*, M^{me} Dacier venait tout juste de mourir et qu'il eût été peu élégant d'attaquer ouvertement qui ne pouvait plus répondre. Ainsi, personne ne comprit l'allusion. On ne peut dire que trente-trois ans plus tard, Montesquieu ait voulu lever le voile. Si

Catherine Volpilhac-Augier, avec la collab. de Françoise Weil, *Catalogue de la bibliothèque de Montesquieu à La Brède, Cahiers Montesquieu n° 4*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, cité ci-après (*Catalogue*).

68. Voir P. Vernière, ouvr. cité, p. 313-314.

69. *Ibid.*, p. 313, note 1. *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage du globe et de la carte [...]*, par P. Du Val (Paris, 1672), in-12, 68 p.

70. Voir *Catalogue*, n° 2622. L'édition possédée par Montesquieu daterait de 1677, mais elle ne figure pas au *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale...* (Paris, 1911), t. XLVI, col. 197.

71. Sur cette querelle qui se poursuivit tout au long du XVIII^e siècle autour de la définition du goût et qui préoccupa Montesquieu lui-même (voir son *Essai sur le goût*), voir R. Naves, *Le Goût de Voltaire* (Paris, s.d.), p. 127-147 : « Voltaire et ses devanciers ».

72. Voir la lettre 36 qui contient des allusions à la querelle.

73. Sur Houdar de La Motte que Bulkeley écrivant à Montesquieu appelle « votre favori » (voir *Correspondance*, Masson, t. III, p. 748, 22 octobre 1723), voir P. Dupont, *Un poète philosophe au commencement du dix-huitième siècle, Houdart de La Motte (1672-1731)[...]* (Paris, 1898), spécialement les pages 281-282, consacrées à l'amitié que Montesquieu lui porta.

74. *Des causes de la corruption du goût*, par M^{me} Dacier (Paris, 1714), in-12, 619 p., et (Amsterdam, 1715), in-12, 400 p. Sur M^{me} Dacier, cf. Enrica Malcovati, *M^{me} Dacier* (Firenze, 1952), in-16, 77 p.

75. Voir P. Vernière, ouvr. cité, p. 290, note 2.

les mots « corruption du goût » figurent en entier dans le grand cahier, c'est en surcharge, au milieu d'un passage que Montesquieu va justement supprimer, car la question n'avait plus valeur d'actualité et n'évoquait plus qu'une querelle passée. Ses sentiments profonds, ses sympathies ou ses antipathies clairement exprimées, il faut les chercher dans le manuscrit de ses *Pensées* où il précise sa position⁷⁶ : il résiste mal au séduisant esprit de La Motte qu'il compare en peinture – on ne sait trop pourquoi – à Rembrandt⁷⁷. L'ironie pesante de M^{me} Dacier, sa polémique lourde, son recours perpétuel au principe d'autorité choquant et fatigant, au contraire, Montesquieu :

M. de la Motte est un enchanteur qui nous séduit par la force des charmes. Mais il faut se défier de l'art qu'il emploie. Il a porté dans la dispute ce génie divin, ces talents heureux si connus dans ce siècle-ci, mais que la postérité connaîtra mieux encore.

M^{me} Dacier, au contraire, a joint à tous les défauts d'Homère tous ceux de son esprit, tous ceux de ses études et j'ose même dire tous ceux de son sexe... Elle a fini sa vie dans un siècle où le souverain mérite est de penser juste et qui, dans le temps qu'il admire une belle traduction de l'*Iliade*, n'est pas moins frappé d'un mauvais raisonnement sur l'*Iliade*⁷⁸.

Si « le mérite principal des *Lettres persanes* est de former une espèce de roman avec un commencement, une progression et une fin », le principal mérite des cahiers de corrections est à nos yeux de nous permettre de surprendre Montesquieu en pleine création littéraire, écrivant ou plus souvent dictant à ses secrétaires, les changements qu'il prépare en vue d'une édition nouvelle. La révision de cette œuvre fameuse se révèle ainsi à nous dans ses diverses phases. Pour nos esprits modernes, si curieux des problèmes d'histoire des textes, c'est retrouver Montesquieu, allant pas à pas, partagé entre plusieurs soucis pour atteindre la perfection : à la fois alléger, abrégé, supprimer les expressions malhabiles ; garder toutefois une tournure vive pour ne pas dessécher le style ; surtout respecter, par fidélité envers soi-même, l'audace et l'originalité de la pensée qui sont le prix de l'ouvrage. Pour que la forme et le fond fussent en harmonie parfaite,

76. Montesquieu distingue naturellement le fond même de la querelle de ses antagonistes. Il s'en explique dans ses *Pensées* : « J'aime à voir les querelles des anciens et des modernes. Cela me fait voir qu'il y a de bons ouvrages parmi les anciens et les modernes » (*Mes pensées*, n° 111). Mais une restriction apparaît dès qu'il s'agit des personnes : « Je dis que les livres anciens sont pour les auteurs, les nouveaux pour les lecteurs » (*ibid.*, n° 703).

77. *Ibid.*, n° 1198 et 1215.

78. *Ibid.*, n° 116.

Montesquieu, aveugle, au terme de la vie, fit des efforts patients, par trois fois répétés. Rien ne justifie mieux la louange que D'Alembert lui décerna dans l'*Éloge* qui parut en tête de l'édition des *Ceuvres complètes* de 1758 :

Il était sensible à la gloire, mais ne vou[lut] y parvenir qu'en la méritant.

Madeleine LAURAIN-PORTEMER
Conservateur au département des
manuscrits de la Bibliothèque nationale

Voir les TABLEAUX⁷⁹
pages suivantes et leurs notes p. 104.

79. Ces tableaux ne comprennent que les suppressions, additions, corrections apportées par Montesquieu à ses variantes durant les trois étapes des corrections. Il n'est pas tenu compte des variantes figurant sur le grand cahier qui furent maintenues sans retouche au cours de cette triple révision et qui sont toutes introduites dans les éditions critiques depuis les travaux de H. Barckhausen.